

# Audible®

## CE PRODUIT EST UN EMBALLAGE COMBINÉ

**Fiches de données de sécurité incluses :**

Audible®B et Draft®

**Audible®B**

Pour la FDS, consulter les pages 2 à 11.

Numéro d'homologation : 33706

**Draft®**

Pour la FDS, consulter les pages 12 à 20.

Numéro d'homologation : 31904

**Fabricant :**

Albaugh, LLC.

1525 NE 36th St.

Ankeny, IA 50021, É.-U.



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 02-mai-2023

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit Audible B

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 33706

Numéro UN ou numéro d'identification UN3082

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 33706

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC  
1525 NE 36th St,  
Ankeny, IA 50021 USA

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

En cas de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident d'urgence chimique :

- Appelez CHEMTREC de jour comme de nuit aux États-Unis et au Canada : 1-800-424-9300, en dehors des États-Unis et du Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés) } par Pour les urgences médicales uniquement :
- Appelez Albaugh LLC jour et nuit aux États-Unis et au Canada : 1-888-347-6732

## 2. Identification des dangers

### Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage

#### **Danger**

#### **Mentions de danger**

Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut provoquer une allergie cutanée

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus  
May cause respiratory irritation. May cause drowsiness or dizziness



#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage  
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

##### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

##### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

##### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

#### Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Substance

Non applicable.

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)

			d'enregistrement LCRMD)	
Fluroxypyr-meptyl	81406-37-3	45.52	-	
Benzenesulfonic acid, mono-C11-13-branched alkyl derivs., calcium salts	68953-96-8	>= 1-3*	-	
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone)	872-50-4	>= 0.1 - < 0.3 *	-	
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic	64742-94-5	>= 0.1 - < 0.3 *	-	
Other Ingredients	PROPRIETAR Y	>50	-	

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins

#### Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

#### Inhalation

Déplacer à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

#### Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

#### Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

#### Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

#### Symptômes

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Note aux médecins

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

#### Incendie majeur

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

#### Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
<b>Autres renseignements</b>	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite.
--	--

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conservé les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conservé hors de la portée des enfants.
---------------------------------	--

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) 872-50-4			TWA: 400 mg/m <sup>3</sup>	

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection des mains** Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

### **Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**État physique** Liquide  
**Aspect** opaque  
**Couleur** jaune foncé  
**Odeur** Aromatique  
**Seuil olfactif** Aucune donnée disponible

<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>
<b>pH</b>	4.58	Aucun connu
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C / 212 °F	Aucun connu
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun connu
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	~18 mmHg @ 25 °C	Aucun connu
<b>Densité de vapeur relative</b>	1.05 g/cm <sup>3</sup>	Aucun connu
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température d'auto-inflammation</b>	358 °C / 676.4 °F	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>		Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	28.2 mPa s (40°C)	Aucun connu
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

### **Autres renseignements**

**Propriétés explosives** Aucun renseignement disponible.  
**Propriétés comburantes** Aucun renseignement disponible.  
**Point de ramollissement** Aucune donnée disponible  
**Masse moléculaire** Aucune donnée disponible

<b>VOC content</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucune donnée disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune donnée disponible

*\*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch*

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucun renseignement disponible.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

### Produits de décomposition dangereux

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la base des composants). Peut causer une irritation. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. Peut être nocif par contact cutané.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Symptômes</b>	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements.
------------------	---

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	3,168.90 mg/kg
ETAmél (cutané)	2,004.394 mg/kg

#### Toxicité aiguë inconnue

DL50 par voie orale	> 5,000 mg/kg
DL50 par voie cutanée	> 5,000 mg/kg
CL50 par inhalation	> 5.50 mg/l

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Fluroxypr-meptyl 81406-37-3	= 3162 mg/kg ( Rat ) > 5000 mg/kg ( Rat )	= 2 g/kg ( Rat )	-
Benzenesulfonic acid, mono-C11-13-branched alkyl derivs., calcium salts 68953-96-8	-	1000 - 1600 mg/kg ( Rat )	-
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone) 872-50-4	= 3914 mg/kg ( Rat )	= 8 g/kg ( Rabbit )	> 5.1 mg/L ( Rat ) 4 h
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2 mL/kg ( Rabbit )	> 590 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Peut causer une irritation de la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**STOT - exposition unique** Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone) 872-50-4	EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =832mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =1072mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1400mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: =4000mg/L (96h, Leuciscus idus)	-	EC50: =4897mg/L (48h, Daphnia magna)
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic	EC50: =2.5mg/L (72h, Skeletonema costatum)	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h,	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)

64742-94-5		Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41 mg/L (96h, Pimephales promelas)		
------------	--	--	--	--

**Persistance et dégradation** Aucune donnée disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Benzenesulfonic acid, mono-C11-13-branched alkyl derivs., calcium salts 68953-96-8	4.595
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone) 872-50-4	-0.46
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	6.1

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

### 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

### 14. Informations relatives au transport

**DOT**

**Numéro UN ou numéro d'identification** UN3082  
**Nom officiel d'expédition** Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
**Classe (s) de danger relatives au transport** 9  
**Groupe d'emballage** III  
**Dispositions particulières** 8, 146, 173, 335, IB3, T4, TP1, TP29  
**Polluant marin du DOT** I  
**Polluant marin** Fluroxypyr-meptyl, Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic  
**Désignation** UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Fluroxypyr-meptyl, Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic), 9, III, Polluant marin

**IATA**

**Numéro UN ou numéro d'identification** UN3082  
**Classe (s) de danger relatives au transport** 9  
**Groupe d'emballage** III  
**Nom technique** Fluroxypyr-meptyl, Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic  
**Dispositions particulières** A97, A158, A197  
**Code ERG** 9L

**TMD**

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	16, 99
Nom du polluant marin	Fluroxypr-meptyl, Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic.
Désignation	UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Fluroxypr-meptyl, Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic), 9, III

**IMDG**

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A, S-F
Dispositions particulières	274, 335, 969
Polluant marin	P

**15. Informations sur la réglementation****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>LIS/LES</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>ENCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>IECSC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>KECL</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>PICCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>AIIC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AIIC** - Australian Inventory of Industrial Chemicals

**16. Autres informations**

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>2Inflammabilité</b>	<b>1</b>	<b>Instabilité</b>	<b>0</b>	<b>Dangers particuliers</b>	<b>-</b>
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>2Inflammabilité</b>	<b>1</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>0</b>	<b>Protection individuelle</b>	<b>X</b>

Légende Étoile des risques chroniques \* = *Danger chronique pour la santé*

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### **Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

#### **Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

**Date de révision** 02-mai-2023

**Note de révision** Aucun renseignement disponible.

#### Avis de non-responsabilité

**À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.**

**Fin de la fiche signalétique**



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 08-août-2023

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit Draft

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 31904

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 31904

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC  
1525 NE 36th St,  
Ankeny, IA 50021 USA

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Aucune donnée disponible

## 2. Identification des dangers

### Classification

Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### **Attention**

#### **Mentions de danger**

Nocif par contact cutané  
Peut provoquer une allergie cutanée  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Conseils de prudence - Prévention**

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage  
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols

**Conseils de prudence - Réponse**

Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)  
 Consulter un médecin en cas de malaise

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

**Autres renseignements**

Peut être nocif en cas d'ingestion. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

**Toxicité aiguë inconnue**

25 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

### 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Thifensulfuron-methyl	79277-27-3	48.5-51.5	-	
Tribenuron-methyl	101200-48-0	24.25-25.75	-	
Talc	14807-96-6	5-10	-	
Other Ingredients	PROPRIETARY	10-30	-	

### 4. Premiers soins

**Description des premiers soins**

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Note aux médecins** Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes.

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Incendie majeur</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité au choc</b>	Aucun.
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Aucun.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

### **6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
<b>Autres renseignements</b>	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

**7. Manutention et stockage****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
--	---

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.
---------------------------------	--

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle**

<b>Limites d'exposition</b>	Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.
-----------------------------	---

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>			

**Contrôles techniques appropriés**

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Solide
<b>Aspect</b>	sec, granulés à écoulement libre
<b>Couleur</b>	off white
<b>Odeur</b>	Faible Caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	4.54	Aucun connu
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun connu
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	0 mmHg @ 25 °C	Aucun connu
<b>Densité de vapeur relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité relative</b>	0.67 g/cm <sup>3</sup>	Aucun connu
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Susceptible de dispersion	Aucun connu
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>		Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

### Autres renseignements

<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucune donnée disponible
<b>VOC content</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucune donnée disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune donnée disponible

\*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucun renseignement disponible.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**Produits de décomposition dangereux**      Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis
<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la base des composants). Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Nocif par contact cutané.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 5,000.00 mg/kg  
ETAmél (cutané) 2,000.00 mg/kg

#### Toxicité aiguë inconnue

25 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Thifensulfuron-méthyl 79277-27-3	> 5 g/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 7900 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Tribenuron-méthyl 101200-48-0	> 5 g/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 5 mg/L ( Rat ) 4 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Talc 14807-96-6	-	Group 3	-	-

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Talc 14807-96-6	-	LC50: >100g/L (96h, Brachydanio rerio)	-	-

<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Bioaccumulation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun renseignement disponible.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
<b>Emballage contaminé</b>	Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. Informations relatives au transport

**TMD** Non réglementé

### IATA

<b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN3077
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Désignation</b>	UN3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s., (Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl), 9, III
<b>Dispositions particulières</b>	A158, A179, A97, A197
<b>Code ERG</b>	9L

### IMDG

**Numéro UN ou numéro** UN3077

<b>d'identification</b>	
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>EmS-N°</b>	F-A, S-F
<b>Dispositions particulières</b>	274, 335, 966, 967
<b>Désignation</b>	UN3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s., (Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl), 9, III

## 15. Informations sur la réglementation

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements internationaux

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

#### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>LIS/LES</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>ENCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>IECSC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>KECL</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>PICCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>AIIC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

#### Légende :

<b>TSCA</b>	- États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
<b>LIS/LES</b>	- liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
<b>EINECS/ELINCS</b>	- Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
<b>ENCS</b>	- Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
<b>IECSC</b>	- Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
<b>KECL</b>	- Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
<b>PICCS</b>	- Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
<b>AIIC</b>	- Australian Inventory of Industrial Chemicals

## 16. Autres informations

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b> 2	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers particuliers</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b> 2	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### **Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

#### **Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)  
Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

---

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)  
EPA (Agence de protection de l'environnement)  
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)  
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis  
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)  
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)  
Base de données de substance dangereuses  
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)  
Classification SGH - Japon  
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)  
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)  
Bibliothèque nationale de médecine  
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)  
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)  
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Organisation mondiale de la Santé

**Date de révision** 08-août-2023

**Note de révision** Aucun renseignement disponible.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**